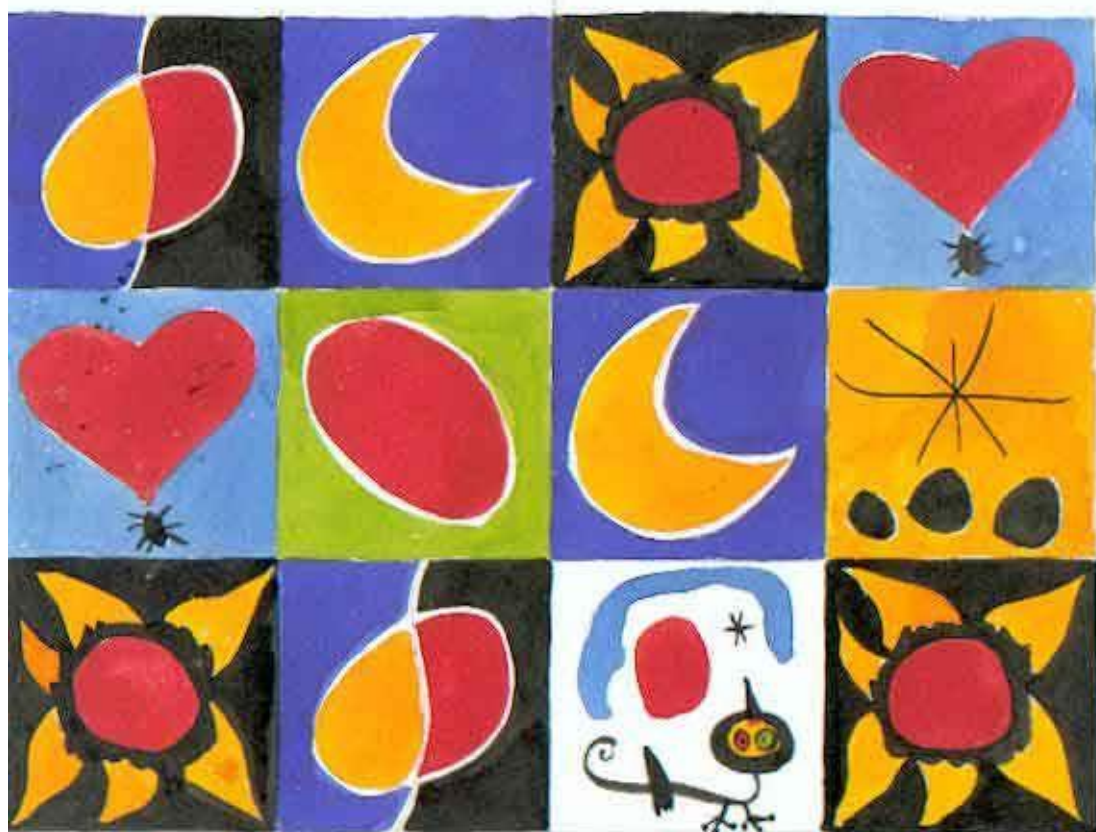


Accueil Périscolaire Maternelle- Élémentaire

PROJET PEDAGOGIQUE

2017 – 2018



SOMMAIRE

Table des matières

I.INTRODUCTION.....	3
II.ORIENTATIONS.....	3
III.LES OBJECTIFS	3
IV.LES OBJECTIFS OPERATIONNELS	4
V.LE CONTEXTE, LES DONNEES.....	4
5.1 Données spatio-temporelles	4
5.2 Données humaines.....	4
VI.LES RELATIONS SOUHAITEES DANS LE CENTRE.....	6
VII.PARTICIPATION DES PUBLICS.....	7
7.1 Les modalités de la participation des enfants et des jeunes	7
7.2 Les modalités de participation des familles.....	8
VIII.ORGANISATION GENERALE	8
8.1 L'accueil périscolaire du matin	9
8.2 L'accueil périscolaire du midi (pause méridienne)	9
8.3 L'accueil périscolaire du soir.....	11
IX.COMMUNICATION.....	12
X.L'EVALUATION ET LES BILANS.....	12

I. INTRODUCTION

Le projet est l'expression de l'action.

Le Projet Pédagogique découle du Projet Éducatif de la structure, il est la déclinaison concrète des valeurs éducatives.

C'est un outil quotidien, construit par l'équipe de direction, en concertation avec l'équipe d'animation.

Il est à destination des familles, enfants, élus, intervenants et de tous les acteurs de l'action éducative.

II. ORIENTATIONS

Structure associative loi 1901, le Foyer Pour Tous - Centre Social Educatif et Culturel a pour vocation d'être « un lieu de vie à part entière - des enfants et des jeunes- permettant une préparation à la vie adulte¹. »

Le projet Éducatif pose des valeurs, fondement de toute action :

- L'éducation par tous, avec et pour tous,
- Un lieu de démocratie participative,
- Le droit au sport, au loisir et à la culture pour tous,
- Une valeur fondatrice: la laïcité.

A l'image et en appui de la vocation du FPTCSEC, le périscolaire sera organisé afin de répondre au mieux au besoin d'autonomie et de découverte de chaque enfant.

III. LES OBJECTIFS

- Offrir un cadre éducatif et ludique aux enfants, un lieu adapté à leurs besoins, leurs envies, leurs spécificités en adéquation à chaque tranche d'âge, pour en permettre l'épanouissement.
- Répondre aux besoins de découverte du monde des enfants, en leur offrant un environnement et des activités riches, dans différents domaines, en particulier culturels et artistiques, scientifiques et techniques...
- Favoriser la participation des enfants en leur permettant de s'approprier leur espace de loisirs, de s'y impliquer, d'y participer activement, de faire des propositions, de prendre des initiatives.
- Valoriser le vivre-ensemble en permettant la rencontre avec d'autres et les échanges de savoir faire
- Favoriser la relation aux familles et la participation des habitants.

IV. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Accueillir dans de bonne condition le parent qui vient manger avec son enfant au restaurant scolaire
- Créer chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvel saveur en faisant de ce repas un moment convivial et un moment de partage tous ensemble
- Permettre à l'enfant de gagner en responsabilité : l'enfant fait des choix, goute à tous, débarrasse lui-même son plateau.
- Permettre à chaque enfant de devenir acteurs de ses loisirs en lui permettant de choisir un atelier découverte ou une activité de détente
- Associer les bénévoles des associations ou sections qui gravitent autour du centre Social afin de multiplier la transmission des savoirs faire
- Développer le vivre ensemble par le mélange des âges sur les activités

V LE CONTEXTE, LES DONNEES

5. 1 Données spatio-temporelles

Adresse des accueils:

Foyer Pour Tous – Centre Social Educatif et Culturel
9 place Jacques BREL
51370 SAINT BRICE COURCELLES

Tel : 03 26 09 25 81
www.fptcsec.fr

5. 2 Données humaines

- Les enfants

L'accueil du périscolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire.

Durant l'année, est attendu 10 à 170 enfants de 3 à 11 ans: 50 enfants moins de 6 ans, 120 enfants plus de 6 ans.

Ils sont inscrits sur les différents temps d'accueils du périscolaire, réparti sur deux tranches : enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire

- Les animateurs et les directeurs

Taux d'encadrement du Centre Social :

Accueil Collectif de Mineurs de plus de 80 enfants, plus de 80 jours ouvrés.

Moins de 6 ans : 1 animateur pour 10 enfants

Plus de 6 ans : 1 animateur pour 14 enfants
Le directeur ne peut pas être comptabilisé dans le taux d'encadrement.

Ils seront au nombre de 14 animateurs employés au Centre Social, complétés par 5 A.T.S.E.M. de la municipalité (sur le temps du midi).

- **Le personnel de service**

Restauration scolaire : une gérante
 Une employée

Personnel d'entretien : 2 agents

VI. LES RELATIONS SOUHAITEES DANS LE CENTRE

L'équipe pédagogique considère que la qualité des relations entre les différents acteurs est une base primordiale pour que le projet se déroule dans de bonnes conditions. Il est l'une des références du bilan pour l'équipe d'animation.

Les relations abordées :

- **Enfants / enfants** : l'équipe d'encadrement souhaite que les relations entre les enfants soient fondées sur la bonne entente, l'entraide, la camaraderie et l'amitié. Elles devront permettre aux enfants de vivre leurs temps libres dans un esprit de tolérance et de respect mutuel.

- **Animateurs / enfants** :

L'enfant attend de ses animateurs qu'ils soient des référents, des points de repères : c'est à eux que les enfants doivent pouvoir s'adresser.

L'animateur développe avec les enfants un climat de confiance et de compréhension : favoriser le dialogue constructif, analyser le comportement de l'enfant en cherchant une solution en équipe afin de trouver une solution adaptée.

Les animateurs et les enfants doivent être heureux ensemble et partager des moments agréables. Animateurs comme enfants, chacun doit pouvoir trouver sa place et s'y sentir bien.

Les animateurs sont à l'écoute des enfants. A ce titre, les animateurs appliquent à eux-mêmes ce qu'ils demandent aux enfants.

L'équipe sera particulièrement attentive à la fatigue de chaque enfant, qui pourrait favoriser les conflits de toutes natures (verbal ou physique).

L'enfant comprend qui détient l'autorité et ce qui est permis de faire quand l'animateur pose des mots justes et cohérents.

➤ **Animateurs / directeur / coordinateur / familles/école :**

Dans le cadre d'un souhait de co-éducation, une attention toute particulière sera portée par l'ensemble de l'équipe à la qualité des relations avec les familles et les écoles. Tout doit être mis en œuvre pour que ces relations soient confiantes et respectueuses du statut des uns et des autres. Les meilleures relations sont à rechercher dans un souci particulier de ne pas – même indirectement – opposer l'enfant à sa famille ou à ses enseignants. L'idée étant d'avoir une cohérence globale des acteurs éducatifs.

D'autre part, tous les outils permettant une bonne circulation de l'information entre le centre, les familles et les écoles seront mis en œuvre.

➤ **Animateurs / enfants / intervenants :** pendant les interventions des techniciens spécialisés, les animateurs restent les référents des enfants.

Ils continuent d'assurer leur protection affective, morale et physique, facilitent la relation avec l'intervenant et motivent les enfants. Les temps d'animations techniques doivent être entendus comme de véritables espaces de formations continues des animateurs.

VII PARTICIPATION DES PUBLICS

7. 1 Les modalités de la participation des enfants et des jeunes

Les enfants, futurs citoyens de demain, doivent trouver au sein de l'accueil périscolaire un véritable espace de liberté d'initiatives et d'actions.

Tout d'abord, durant les inscriptions aux ateliers découverte, l'enfant se retrouve à devoir faire ses propres choix.

En effet, c'est lors d'un entretien individuel avec l'enfant qu'on lui propose les activités du trimestre. En fonction de ses envies et de ses contraintes, il choisit ce qui lui paraît le mieux.

Il était important que l'enfant puisse choisir sans contraintes, sans pression, ni de sa famille, ni de ses camarades.

Ensuite dans la proposition régulière du choix des activités. Des outils adaptés à chaque tranche d'âge seront mis en place durant l'année afin de recueillir leur avis et leur envies.

Conseil des enfants:

Mise en place du conseil des enfants tous les lundis sur le temps du midi. Il démarre courant octobre et concerne 10 à 14 enfants qui s'engagent pour l'année. Une plaquette d'information sera distribuée à tous les enfants qui pourraient y participer. L'animateur référent devra à terme se positionner comme un accompagnateur de projet. Les enfants mangent ensemble le jour du conseil dans le but de favoriser le lien et la cohésion de groupe

7. 2 Les modalités de participation des familles

Les familles occupent une place centrale dans le projet de l'accueil périscolaire. Au-delà de l'indispensable communication quotidienne avec l'ensemble des familles, d'autres modalités vont être développées.

Le rendu des ateliers découverte :

Une fois par trimestre, les animateurs ayant encadré un atelier doivent proposer une forme de retour aux parents. Lien indispensable pour valoriser le travail, les enfants et l'équipe d'animation.

A la fin du trimestre, un samedi, les parents sont invités, toute la matinée, à venir découvrir sous une forme originale et adaptée les ateliers dans lequel leurs enfants ont pu évoluer.

Ce jour a été fixé afin de permettre au plus grand nombre de familles d'être disponible.

VIII. ORGANISATION GENERALE

L'ouverture des accueils périscolaire commence le Lundi 4 Septembre 2017 et se termine vendredi 6 Juillet 2018 au soir.

Réunion de préparation : le samedi 2 Septembre 2017 est réservé à la préparation de la rentrée pour toute l'équipe d'animation et de direction du Centre Social. Le personnel A.T.S.E.M. sera présent.

1 L'accueil périscolaire du matin

Public accueilli : enfants scolarisés de la maternelle à l'élémentaire.

Lieu d'implantation :

Centre Social Educatif et Culturel
9 place Jacques BREL
51370 Saint Brice Courcelles

Horaires de fonctionnement :

L'accueil commence à partir de 7h30 jusque 8h30.

Moyen humain

Maternelles :

Lundi et mercredi: Yoann Bart

Mardi, jeudi et vendredi : Anita Jolly

Primaire :

Mardi, mercredi et vendredi Coralie Hadj Sadoun

Le Jeudi : Yoann Bart

Accueil type :

7h30 à 8h20 : accueil échelonné

Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner (fourni par les parents).

8h25 : les animateurs accompagnent les enfants dans leur école respective.

8. 2 L'accueil périscolaire du midi (pause méridienne)

Public accueilli : enfants scolarisés de 3 à 11 ans.

Lieu d'implantation : Lieux d'activités_(en fonction des spécificités) :

	Lieu principal	Restauration scolaire	Lieux annexes		
Nom :	Centre social		Ecole maternelle KERGOMARD	Ecole Primaire Jacques PREVERT	Gymnase Salvador Allende
Adresse	9 place Jacques BREL 51370 Saint Brice	Place Jacques BREL 51370 Saint Brice Courcelles	Rue Robespierre	Rue de la Croix Labesse	Rue de la Croix Labesse
Tel :	03 26 09 25 81				

Moyens humains

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Maternelles	ANIM1	ANIM1	ANIM1	ANIM1
		ANIM2	ANIM3	ANIM4
	ATSEM	ATSEM	ATSEM	ATSEM
	ATSEM	ATSEM	ATSEM	ATSEM
1er service	ANIM3	ANIM5	ANIM6	ANIM7
	ANIM8	ANIM9	ANIM8	
	ANIM4	ANIM10	ANIM2	ANIM3
	ANIM10	ANIM4	ANIM5	ANIM6
2ème service	ANIM5	ANIM6	ANIM11	ANIM5
	ANIM11	ANIM12	ANIM7	ANIM2
	ANIM2	ANIM7		ANIM8
	ANIM6	ANIM8	ANIM10	ANIM10
	ANIM13	ANIM3	ANIM13	ANIM13

Précision : le personnel A.T.S.E.M., mis à disposition par la commune est présent de 11h30 à 12h45.

A partir de 12h45, 3 autres Atsems prennent le relais des deux Atsems cantine.

Horaires et fonctionnement :

Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à partir de 11h30 jusque 13h45.

Pause méridienne type :

Avant chaque début de trimestre, la commune nous communique les inscriptions. Ces listes restent provisoires, car les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant la veille (jusque 16h). Les listes sont reçues entre 16h30 et 17h00 pour le repas du lendemain midi. Au besoin, l'équipe de direction répartira une partie de l'équipe d'animation pour respecter les taux d'encadrements définis par le ministère Jeunesse et Sport.

Le temps du repas : Organisé en deux services, la restauration scolaire accueille les groupes à partir de 11h30 jusqu'à 13h45.

Le restaurant possède des tables de 4 et 6 places. Les animateurs se répartissent équitablement dans l'espace pour avoir en référence 2 à 3 tables. Ce temps d'éducation à part entière doit se dérouler dans un climat de bonne entente et calme. Chaque animateur est attentif à ce que les enfants goûtent à chaque plat proposé (ne serait-ce qu'une bouchée).

Pour les plus petits, un espace leur est réservé avec un mobilier et des ustensiles adaptés à leur âge,

Tous les autres enfants déjeunent dans la salle principale.

Une animation particulière est mise en place le lundi en direction de enfants de CM1-CM2. Il s'agit du **conseil des enfants** qui a pour objectifs d'amener les enfants à travailler en groupe, dans le respect des règles et le respect de chacun, afin de mener des projets qui leur sont propres, de leur permettre de comprendre la notion d'engagement et les contraintes liées à la mise en place des projets et de prendre leur place dans leur environnement social. Pour atteindre ses objectifs plusieurs actions seront menées au cours de cette année.

3 L'accueil périscolaire du soir

Public accueilli : enfants scolarisés de 2 à 11 ans de la maternelle à l'élémentaire

Lieu d'implantation :

Centre Social Educatif et Culturel
9 place Jacques BREL
51370 Saint Brice Courcelles

Moyens humains :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Maternelle	ANIM1 18H30	ANIM1 18H30	ANIM1 18H30	ANIM1 18H30
	ANIM2 18H30	ANIM4 18H30	ANIM6 18H30	
	ANIM3	ANIM5	ANIM2	ANIM2
		ANIM7	ANIM3	
Élémentaire	ANIM6 18H30	ANIM6 18H30	ANIM5 18H30	ANIM6 18H30
	ANIM4	ANIM5	ANIM4	ANIM4
	ANIM5		ANIM5	ANIM5
		ANIM3	ANIM7	ANIM3
	ANIM5	ANIM2	ANIM8	ANIM7

Horaires de fonctionnement :

Les enfants sont pris en charge à partir de 16h00. Certains enfants vont participer aux Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) organisées par les instituteurs des écoles jusque 16h45 .

Fin de l'accueil du Centre Social à 18h30.

Accueil type:

16h00: prise en charge des enfants dans les écoles par l'équipe d'animation.

Les enfants rejoignent leur groupe d'activité.

Deux possibilités:

-participer à un atelier découverte sur lequel l'enfant se sera inscrit auparavant,

-participer à aux activités détente. Après le goûter les animateurs proposent aux enfants de participer aux jeux courants, à un projet détente, à l'aide aux devoirs.

Par ailleurs, les enfants peuvent participer aux ateliers danses organisé par la section danse de la commune.

PETITES DEFINITIONS

Les ateliers découverte

C'est un atelier spécifique qui vise à faire découvrir à l'enfant une technique particulière dans les domaines artistiques, culturels ou sportifs.

L'équipe est donc sollicitée pour proposer des ateliers **innovants** et adaptés mais pas seulement. Des bénévoles d'associations et sections sont sollicités également afin de multiplier la transmission des savoirs.

Les activités détente

Ce sont des activités dites courantes comme par exemple les jeux de société, le dessin, les legos, les jeux de construction ou encore l'espace bibliothèque. Ils peuvent passer d'une activité à une autre quand ils le souhaitent.

Les projets détente

En plus des activités courantes de la détente, un animateur propose chaque soir une activité plus structurée autour du bricolage, du jeu collectif ou de coopération.

En général, cette activité ne dépasse pas deux séances et s'inspirent des thèmes particuliers comme les fêtes de Noël, les fêtes des mères et de pères, les fêtes de Pâques mais pas seulement. Ces activités plus structurées peuvent être le moyen de rassembler les enfants autour d'un jeu commun comme les jeux de coopération.

L'animateur est donc force de proposition afin de renouveler ses propositions auprès des enfants.

L'aide aux devoirs

Des bénévoles viennent 3 soirs par semaine encadrer les enfants qui le désirent sur leur devoir. Il n'y a pas d'inscription préalable, ce sont les enfants qui choisissent à quel moment ils souhaitent faire leurs devoirs.

IX. COMMUNICATION

Les enfants, l'équipe d'animation et la direction, rédigeront des articles lors des informations et événements à destination de l'Info (journal mensuel de la commune), l'Union (presse locale)...

En amont, **une** plaquette d'information générale est mise à disposition des enfants, des jeunes, des familles, acteurs éducatifs, partenaires, élus, institutionnelles...

Le secrétariat du Centre Social permet de répondre aux différentes questions des familles et enfants.

Le menu de la restauration scolaire sera affiché toutes les semaines dans le hall d'entrée du Centre Social.

La présentation des ateliers découverte une fois par trimestre.

Sera utilisé la voie d'affichage dans les lieux de passage, concernant toutes les informations diverses.

Une communication auprès de tous les acteurs du Centre Social par oral. Réunions, rencontres formelles et informelles.

X. L'ÉVALUATION ET LES BILANS

Évaluation et bilan des actions : des fiches bilans sont à remplir chaque trimestre et à retourner à la direction du Centre Social. Par ce biais, les animateurs feront remonter les points positifs et/ou négatifs sur les différents temps d'accueil.

Évaluation et bilan avec les enfants : les enfants pourront être force de propositions pour améliorer nos accueils chaque fin de trimestre et de manière informelle tout au long des séances.

Le bilan quantitatif

-nombre d'enfant accueilli par accueil en référence à l'année précédente

-nombre d'association ou sections ayant proposées un atelier découverte sur l'année